

CONDITIONS D'ACCES ET PROCEDURE D'ADMISSION

LICENCE

➤ Conditions d'accès

Pour accéder au programme de licence les candidats doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat toutes séries ou tout autre diplôme équivalent ;
- Faire acte de candidature le dépôt d'un dossier de candidature contenant toutes les pièces requises.

➤ Composition du dossier de candidature

- Copie certifiée conforme de l'attestation de réussite au BAC ou équivalent
- 1 photo d'identité
- 1 pièce d'état civil

MASTER

➤ Conditions d'accès

Pour accéder au programme de master les candidats doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Etre titulaire d'une licence ;
- Faire acte de candidature par le dépôt d'un dossier de candidature contenant toutes les pièces requises.

➤ Composition du dossier de candidature

- Copie certifiée conforme de l'attestation de réussite au BAC ou équivalent
- Copie certifiée conforme de l'attestation de réussite de la dernière classe fréquentée
- 1 photo d'identité
- 1 pièce d'état civil

➤ Procédure d'admission

- Entretien

Un entretien est organisé par l'équipe Accueil/Information avec le candidat afin d'identifier son besoin et lui assurer une orientation adéquate.

- Etude de dossiers

Cette phase consiste en l'examen du dossier fourni par le candidat. Elle vise à s'assurer que les diplômés et documents présentés par le candidat sont authentiques et délivrés par une institution reconnue.

- Inscription

Les candidats dont les dossiers sont conformes aux exigences de l'université, procède au versement des frais à la caisse.

➤ Dispositions générales

- Tous nos diplômes étant cosignés avec le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur, les étudiants qui ne sont pas à jour de leur dossier administratif et de leurs frais de scolarité ne seront pas autorisés à subir nos examens. Il demeure entendu qu'aucune session de remplacement n'est organisée ;
- Au cas où votre formation est prise en charge par un bailleur, il sera régulièrement tenu informé de votre assiduité et de la qualité de votre travail ;
- Ne reçoivent leur résultat que les étudiants qui ont satisfait à toutes les obligations relatives à notre système d'évaluation : Devoirs – Partiels – Examens terminaux.

N.B : Tous les Diplômes AFI-L'U.E sont cosignés avec le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur

NOS OFFRES DE FORMATION

NOS FILIERES DE LICENCE

Domaine	Filières	
Management et Sciences de Gestion	AGI	Administration et Gestion Immobilières
	BAF	Banque Assurance Finance
	GRH	Gestion des Ressources Humaines
	GFCE	Gestion Financière, Fiscale et Comptable des Entreprises
	LOGISTIQUE	Supply Chain Management
		Transport logistique
	MAI	Management des Affaires Internationales
	MARKETING	Communication Commerciale
		Relations Publiques
MQ	Management par la Qualité Sécurité Environnement - QSE	
GFAE	Gestion Financière et Administrative des Entreprises	
Domaine	Filière	
Sciences Juridiques et Fiscales	MJF	Management Juridique et Fiscal
Domaine	Filières	
Sciences et Technologies de L'information et de la Communication	IR	Informatique et Réseaux
	e-Communication	Communication Commerciale
		Relations Publiques

NOS SPECIALITES DE MASTER

Domaine	Spécialités de Master	
Management et Sciences de Gestion	AGI	Management des Agences Immobilières
	BAF	Gestion et Administration Bancaire
		Banque Privée Internationale
		Management des Assurances et Réassurance
		Finances Internationales et Marchés Boursiers
		Finances d'Entreprise et Orientations Stratégiques
	MRH	Management des Ressources Humaines
	GSE	Audit et Contrôle de Gestion
		Gestion Financière, Fiscale et Comptable des Entreprises Management et Stratégie d'Entreprise
	LOGISTIQUE	Génie Logistique
	MAI	Stratégie Managériale à l'International
	MARKETING	Management Communication
	MQ	Audit Qualité
Qualité Services, Production, Santé		
GFAE	Gestion Financière et Administrative des Entreprises	
Domaine	Spécialités de Master	
Sciences Juridiques et Fiscales	MJF	Ingénierie Juridique et Fiscale
		Audit Juridique et Fiscal
		Ingénierie Fiscale
Domaine	Spécialités de Master	
Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication	IR	Informatique et Réseaux

FORMATION INITIALE

PARCOURS DE LICENCE

- **INTERNATIONAL LEADER** offre à l'étudiant la polyvalence professionnelle par l'obtention de la licence AFI-L'UE, l'ouverture sur l'international avec la licence Européenne de la Fédération Européenne Des Ecoles (FEDE) et la maîtrise de l'anglais par la certification TOEIC.

Niveau	Acompte à l'inscription	Ecolage Mensuel
Licence 1	160 000 F	90 000 F
Licence 2		
Licence 3		

- **FEDE DIPLOMA** assure à l'étudiant l'ouverture sur l'international par l'obtention de la licence Européenne de la FEDE et la maîtrise de l'anglais par la certification TOEIC.

Niveau	Acompte à l'inscription	Ecolage Mensuel
Licence 1	160 000 F	70 000 F
Licence 2		80 000 F
Licence 3		90 000 F

- **MULTIPROGRAMME** offre à l'étudiant la polyvalence professionnelle.

Niveau	Acompte à l'inscription	Ecolage Mensuel
Licence 1	160 000 F	60 000 F
Licence 2		70 000 F
Licence 3		80 000 F

- **PROGRAMME DE SPECIALITE** est spécifique au métier choisi.

Niveau	Acompte à l'inscription	Ecolage Mensuel
Licence 1	160 000 F	40 000 F
Licence 2		50 000 F
Licence 3		60 000 F

Assurance : 5 000 F Adhésion à l'Amicale des Etudiants : 5 000 F

PARCOURS DE MASTER

MASTER DE SPECIALITE concerne les étudiants qui souhaitent continuer leurs études dans la même filière de licence en bénéficiant des spécialités variées qui débouchent dans une professionnalisation avérée.

TARIFS

Niveau	Acompte à l'inscription	Ecolage Mensuel
Master 1	170 000 F	90 000 F
Master 2		

Assurance : 5 000 F Adhésion à l'Amicale des Etudiants : 5 000 F

NB :

Les étudiants doivent payer en sus les frais d'inscription aux examens FEDE pour être autorisés à subir les épreuves des diplômes européens.

FORMATION CONTINUE

PARCOURS DE LICENCE

- PROGRAMMES

Nos licences en formation continue s'adressent aux professionnels qui souhaitent :

- valoriser leurs expériences par un diplôme ;
- donner une nouvelle orientation à leur carrière ou la renforcer par une double compétence.

TARIFS

Niveau	Acompte à l'inscription	Ecolage Mensuel
Licence 1	105 000 F	50 000 F*
Licence 2	105 000 F	50 000 F*
Licence 3	105 000 F	50 000 F*

* Sauf filière GFCE

Assurance : 5 000 F Adhésion à l'Amicale des Etudiants : 5 000 F

PARCOURS DE MASTER

- **MASTER PROFESSIONNEL** s'adresse aux professionnels qui souhaitent valoriser leurs expériences par un diplôme en bénéficiant de la VAE, Valorisation des Acquis par l'Expérience.
- **MASTER DE REQUALIFICATION** est destiné :
 - aux étudiants issus de la formation initiale qui souhaitent se réorienter dans une spécialité de Master autre que celle de leur licence ;
 - aux professionnels qui souhaitent donner une nouvelle orientation à leur carrière ou qui désirent la renforcer par une double compétence.

TARIFS

Niveau	Acompte à l'inscription	Ecolage Mensuel
Master 1	170 000 F	90 000 F
Master 2		

Assurance : 5 000 F Adhésion à l'Amicale des Etudiants : 5 000 F

NB :

Les étudiants doivent payer en sus les frais d'inscription aux examens FEDE pour être autorisés à subir les épreuves des diplômes européens

INFORMATIONS UTILES

RUBRIQUE		PERIODE	P.U	MONTANT
BIBLIOGRAPHIE				
PARCOURS DE LICENCE	L'EUROPE, UNICITE DES VALEURS, DIVERSITE CULTURELLE	A LA RENTREE DE LICENCE 1	1	≥ 7000
	LA CONSTRUCTION EUROPEENNE, SES INSTITUTIONS	A LA RENTREE DE LICENCE 2	1	≥ 7000
	LE MANAGEMENT INTERCULTUREL ET LES RESSOURCES HUMAINES	A LA RENTREE DE LICENCE 3	1	≥ 7000
	OUVRAGES DE SPECIALITES	PROPOSES PAR LA DIRECTION DES PROGRAMMES		
PARCOURS DE MASTER	L'ENTREPRISE, LA CONCURRENCE ET L'EUROPE	A LA RENTREE DE MASTER 1	1	≥ 7000
	OUVRAGES DE SPECIALITES	PROPOSES PAR LA DIRECTION DES PROGRAMMES		
PARCOURS DE LICENCE ET MASTER				
ENCADREMENT DE MEMOIRE (POUR L'ENCADREUR)		A LA RENTREE	1	30 000
GRADUATION DE FIN DE PROMO AU GRAND THEATRE NATIONAL		A LA RENTREE	1	30000
ASSURANCE				
AXA ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE/INDIVIDUEL ACCIDENT/ HOSPITALISATION		A LA RENTREE	1	5000
VIE ASSOCIATIVE				
ADHESION A L'AMICALE		A LA RENTREE	1	5000
WEEK END D'INTEGRATION		NOVEMBRE	1	≥ 20000
VOYAGE D'ETUDES	NATIONAL	JANVIER	1	≥ 60000
	INTERNATIONAL		1	≥ 120000
COMPOSANTES DE LA TENUE	CHEMISE	BLANCHE		
	VESTE	BLEU DE NUIT		
	PANTALON	BLEU DE NUIT		
	CRAVATE - LAVALIERE	ROUGE BORDEAU (fournie par l'université à 5000 F pour la cravate et 3 000 F pour la lavalère)		
	GILET	ROUGE BORDEAU		

SERVICES AUX ETUDIANTS

REPROGRAPHIE / RESTAURANT (tarifs affichés sur place)

REGLES DE VIE

L'inscription à AFI-L'U.E implique l'engagement de se conformer aux règles de vie de l'Université :

- Respect des autorités administratives et des professeurs ;
- Respect des heures de début et de fin de cours ;
- Port de la tenue obligatoire ;
- Toute forme d'excentricité est prohibée ;
- Toute forme d'organisation en syndicat est prohibée ;
- Toute dégradation du matériel engage la responsabilité de son auteur qui sera tenu de rembourser les frais de remise en état ;
- Aucune Transaction de nature commerciale ou financière n'est tolérée dans l'université.
- **Interdictions :**
 - ✓ Fumer dans l'Université ;
 - ✓ Utiliser le téléphone portable en classe ;
 - ✓ Cracher, jeter des papiers et autres saletés par terre ;
 - ✓ S'asseoir sur les tables, d'y poser les pieds ;
 - ✓ Provoquer des bruits et autres tapages ;
 - ✓ Déchirer des feuilles des cahiers de texte et de présence ;
 - ✓ Gêner les candidats en salle de composition lors des contrôles de connaissance ;
 - ✓ Communiquer de quelque manière que ce soit durant les contrôles de connaissance ou Echanger des documents, matériels et contact avec l'extérieur par des sorties intempestives pour divers motifs etc.
 - ✓ Organisation en syndicat.

- **Plage horaire**

Elle se situe entre 8h et 17h pour la formation initiale à temps plein et entre 17h 30 et 20h 45 pour la formation en alternance.

- **Retards**

Pour les cours commençant à 8h, l'étudiant qui accuse un retard de plus de 15mn, doit attendre l'heure suivante pour entrer en classe, muni d'un billet d'entrée délivré par les Etudes. Sauf autorisation spéciale ou justifiant acceptée par l'administration, aucun retard n'est toléré pour les cours commençant à 9h et au-delà.

- **Absences**

Toute absence doit faire l'objet d'une justification déposée au service des Etudes pour l'obtention d'un billet d'entrée en classe. Pour les absences sans raison valable, l'étudiant s'expose à une suspension temporaire et à la note (0) en cas d'évaluation (devoir, partiel, examen).

- **Mouvements et Sorties**

L'étudiant qui a cours ne peut être autorisé à quitter l'Université que pour raison de maladie qu'il est tenu de signaler au Responsable des Etudes qui lui délivre un billet de constatation de Sortie.